



## Mairie de Béhoust

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 25 MARS 2017

<b><u>Date de convocation :</u></b>  21/03/2017	L'an deux mille dix-sept le 25 mars à 9 heures 00.  Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PELISSIER, Maire.
<b><u>Date d'affichage de la convocation :</u></b>  21/03/2017	<b><u>Etaient présents :</u></b> Mmes Elisabeth DUFAUD, Maryse BARADAT, Martine AUFFRET,  Mrs Rodolphe GARNIER, Chandar OUTTIRAPOULLE, Jean-Pierre VOUTERS, Alain DUFAUD, <i>Formant la majorité des membres en exercice.</i>
<b><u>Nombre de conseillers</u></b>  En exercice : 11 Présents : 08 Pouvoirs : 02 Votants : 10	<b><u>Absents excusés et représentés :</u></b> Clarisse PELISSIER représentée par Guy PELISSIER Elisabeth BERTOLUS représentée par Elisabeth DUFAUD <b><u>Absents Excusés :</u></b> Séverine LESAFFRE <b><u>Secrétaire de séance :</u></b> M Jean-Pierre VOUTERS

#### Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :

↪ **Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 février 2017**

↪ **Fonds de concours de la communauté de communes « Cœur d'Yvelines »**

La communauté de communes « Cœur d'Yvelines » met en place un dispositif de soutien à destination des communes par l'intermédiaire d'un fonds de concours aux titres des exercices 2017, 2018 et 2019.

Par délibération du conseil communautaire du 8 février dernier, le montant du fonds de concours pour la commune de Béhoust s'élève à 73 680,00 € sur la période 2017-2019. Afin d'être éligible, le projet doit s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- Travaux d'aménagements de sécurité et d'accessibilité PMR
- Travaux entraînant des économies d'énergie,
- Travaux favorisant le maintien du commerce local et de l'artisanat,
- Travaux sur le patrimoine bâti, touristique et culture

A ce titre, la commune de Béhoust envisage d'utiliser l'intégralité du fonds de concours sur l'année 2017 pour :

- Remplacer les candélabres actuels de la commune par des candélabres en fonte d'acier avec des lanternes équipée d'un module LED 56w, travaux qui s'inscrivent dans l'économie d'énergie.
- Mise aux normes PMR de la porte d'accès handicapés de la mairie, travaux qui s'inscrivent dans d'aménagements de sécurité et d'accessibilité PMR

## **Orientations budgétaires 2017**

### Section d'investissement :

#### Opérations d'Equipements – Budget Primitif 2017

- Opération 34 – Elaboration du PLU
- Opération 36 – Création d'un site internet
- Opération 37 - Travaux Rue de la Masse
- Opération 38 - Changement des candélabres
- Opération 39 – Mise aux normes PMR de la porte d'accès handicapés de la mairie
- Opération 40 – Ravalement de la mairie
- Opération 41 – Installation de 2 radars pédagogiques

### Section de Fonctionnement :

#### Subvention aux associations Budget Primitif 2017 :

- ADMR	2500 €
- SARRAF	20 €
- GALA	500 €
- TAEKENDO	250 €
- ACPG Orgerus	500 €

## **Urbanisme**

### DECLARATION PREALABLE:

DP 078 053 17 Y0002 – M PIGOT – 28 Rue du Nid de Geai – Pose de 2 châssis de toit - **Opposition**

DP 078 053 17 Y0003 – M DEMASSE – 14 Rue du Nid de Geai – Création d'outaux – **Non opposition avec prescriptions**

DP 078 053 17 Y0004 – M SCHNEIDER – 41 Rue de la Masse – Installation d'un abri de terrasse – **En cours d'instruction**

DP 078 053 17 Y0005 – Mme BURG – 12 Rue de la Masse – Peinture des boiseries extérieures – **En cours d'instruction**

### PERMIS DE CONSTRUIRE :

PC 078 053 17Y0002 – M MALEPART – Chemin vert – Construction d'une maison d'habitation – **En cours d'instruction**

PC 078 053 17Y0003 – WHYNOT – Chemin vert – Extension de la maison existante par une véranda sur le perron. – **Non opposition**

PC 078 053 17Y0004 – M LAMBLLOT – 34 Rue de la Masse – Construction d'une maison d'habitation – **En cours d'instruction**



### Questions diverses

- Convention relative à la gestion des inscriptions aux circuits de transports scolaires
- Problème de stationnement Rue de la Masse
- Point sur le vide grenier
- Achat d'ordinateurs pour l'école
- Mesures environnementales à prendre sur la sablière (voir les titres de propriété)
- Installation d'un filtre d'accès internet sur les ordinateurs de l'école – AMON ECOLE

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

**Le Maire**

**Guy PELISSIER**

